



Villars, le 17/7/2009



SERVICES ADMINISTRATIFS
CP 42390
Tél. 04 77 91 11 20
Fax 04 77 93 80 00
secretariat@villedevillars.fr

42530 ST GENEST LERPT

Nos réf. : VB/NB

Madame,

Comme suite à votre mail reçu le 15 juillet, j'ai l'honneur de vous confirmer ci après les points qui ont été arrêtés après votre visite du 30/6/2009 :

1/ La Société Orange s'engage :

- à prendre en charge financièrement les mesures
- à fournir la liste des laboratoires agréés pour effectuer ces mesures

(la Mairie reprendra contact au moment venu pour rencontrer le collectif villardaire pour décider de la procédure à savoir choix du laboratoire, dates retenues, choix des bâtiments à mesurer)

2/ Métropole Habitat, propriétaire du bâtiment de la Résidence Les Marronniers s'engage :

- à ne pas renouveler le bail pour les antennes orange (bail se terminant en 2011)

3/ La Mairie s'engage :

- à demander à Orange de déplacer les antennes de la résidence vers les antennes des autres opérateurs à proximité du cimetière, sans attendre la fin du bail.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Paul CELLE

